

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR RAVALEMENT DE FACADE - 2024**

**Cadre réservé à l'Administration – Ville de Roanne**

N° d'autorisation d'Urbanisme (DP ou PC) : .....

Reçue le .....

Périmètre ABF :  OUI  NON

Montant total des devis : ..... € HT

Montant des dépenses éligibles ..... € HT

(Subvention de 50 % du montant des devis HT avec un plafond à 5 000 € ou 10 000 €, selon le dossier)

**AVIS :**

**FAVORABLE**  **DEFAVORABLE**

Subvention accordée pour un montant de : ..... €

Décision prise en Commission Façade  
en date du .....

Cachet et Signature

**A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR**

**Demandeur :**

Nom : ..... Prénom : .....

Si Syndic de copro, ORGANISME : .....

Adresse : .....

Tel. : ..... Adresse mail : .....

Agissant en qualité de :

- Propriétaire  
 Représentant d'une copropriété  
 Titulaire d'un compromis de Vente

**Désignation du bâtiment :**

Adresse : .....

Référence cadastrale : .....

Destination de l'immeuble :

- Logements  
 Logements avec commerces au RDC. Nom du Commerce : .....

Nombre de logements dans l'immeuble : .....

**Projet et description des travaux :**

Types de travaux : .....  
.....  
.....

Surfaces des façades concernées par le ravalement : ..... m<sup>2</sup>

Type de travaux	Couleur (cf. nuancier en vigueur)	Montant des devis (€ h.t.)	Montant éligible (€ H.T.) *
<b>TOTAL</b>			

\*Ne pas remplir. Cadre réservé à l'Administration.

Je soussigné(e), ..... :

- atteste de l'exactitude des renseignements contenus dans la présente demande de subvention,
- s'engage à respecter le règlement d'attribution de la Ville de Roanne,
- autorise la Ville de Roanne à procéder à l'affichage d'une bâche pendant la durée du chantier, pour indiquer que les travaux de ravalement de façade ont fait l'objet d'une subvention ;

**J'ai pris connaissance du règlement d'attribution de l'aide au ravalement de façade.**

En cas de non-respect du règlement, la ville se réserve le droit de rejeter ma demande de subvention.

A ....., le .....

Signature

**Pièces à fournir :**

- Le formulaire de demande de subvention dûment complété et signé.
- Le(s) devis détaillé(s) des travaux, précisant les surfaces traitées et la nature des interventions.
- Un extrait Kbis pour les personnes morales (SCI, Syndic, etc.)
- Un relevé d'identité bancaire.

En cas d'attribution d'une subvention, le règlement interviendra après :

- Dépôt de la Déclaration Attestant de l'Achèvement des Travaux (DAACT).
- Vérification de la conformité totale des travaux.
- Fourniture des factures certifiées acquittées par l'entreprise.

Les travaux doivent être achevés dans un délai de 18 mois à compter de la réception du courrier d'attribution de la subvention (réception de la DAACT faisant foi). A défaut, la subvention sera perdue.

Le versement de la subvention interviendra ensuite, après présentation de la facture acquittée des travaux.

Dossier à retourner accompagné du dossier d'autorisation d'urbanisme à l'adresse suivante :

Service urbanisme – ville de roanne  
Centre administratif Paul Pillet - CS 90512  
42328 roanne cedex